



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 11 FÉVRIER 2019

Conseillers en exercice : 45

Votants : 42

Convocation du Conseil Municipal :
le 05/02/2019

Affichage du Compte-Rendu Sommaire
et affichage intégral :
le 18/02/2019

Voeu n° V-2019-1

Vœu du Conseil municipal -
Soutien aux missions locales

Président :

MONSIEUR JÉRÔME BALOGE

Présents :

Monsieur Jérôme BALOGE, Monsieur Marc THEBAULT, Madame Rose-Marie NIETO, Monsieur Alain BAUDIN, Madame Christelle CHASSAGNE, Monsieur Alain GRIPPON, Madame Jacqueline LEFEBVRE, Madame Dominique JEUFFRAULT, Monsieur Luc DELAGARDE, Madame Anne-Lydie HOLTZ, Monsieur Lucien-Jean LAHOUSSE, Madame Jeanine BARBOTIN, Monsieur Dominique SIX, Madame Sylvette RIMBAUD, Madame Elisabeth BEAUVAIS, Madame Marie-Paule MILLASSEAU, Madame Catherine REYSSAT, Monsieur Dominique DESQUINS, Madame Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN, Monsieur Eric PERSAIS, Madame Agnès JARRY, Madame Yvonne VACKER, Monsieur Elmano MARTINS, Monsieur Guillaume JUIN, Madame Christine HYPEAU, Monsieur Fabrice DESCAMPS, Madame Carole BRUNETEAU, Madame Marie-Chantal GARENNE, Monsieur Florent SIMMONET, Madame Valérie BELY-VOLLAND, Madame Yamina BOUDAHMANI, Monsieur Romain DUPEYROU, Monsieur Simon LAPLACE, Madame Josiane METAYER, Monsieur Pascal DUFORESTEL, Monsieur Alain PIVETEAU, Madame Nathalie SEGUIN, Monsieur Jean-Romée CHARBONNEAU, Madame Monique JOHNSON, Madame Fatima PEREIRA, Monsieur Nicolas ROBIN, Monsieur Jacques TAPIN.

Secrétaire de séance : Anne-Lydie HOLTZ

Excusés ayant donné pouvoir :

Madame Elodie TRUONG, ayant donné pouvoir à Monsieur Jacques TAPIN

Excusés :

Monsieur Michel PAILLEY, Madame Isabelle GODEAU.

Direction du Secrétariat Général

**Vœu du Conseil municipal -
Soutien aux missions locales**

Monsieur le Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

En juin 2018, le gouvernement a annoncé sa volonté d'expérimenter des fusions de missions locales avec Pôle emploi, laquelle a ensuite été confirmée par la Ministre du Travail au Sénat.

La Mission locale Sud Deux-Sèvres accueille chaque année 3 000 jeunes sur tout le territoire sur 3 sites principaux et 15 permanences urbaines et rurales réalisées par 34 professionnels. Plus de 2 000 jeunes sont actuellement en parcours d'accompagnement contractualisés.

Plus de 30% des jeunes accompagnés par la mission locale ne sont pas inscrits à Pôle emploi, dont les modes d'accompagnement ne correspondent pas à leurs attentes.

La Mission locale permet d'offrir aux jeunes des stratégies d'insertion personnalisées qui ont fait leur preuve qu'elles soient individuelles ou collectives, tenant des spécificités de chacun pour permettre d'avoir accès à un emploi mais aussi de réussir une insertion sociale et citoyenne.

Les élus du Conseil municipal de Niort souhaitent réaffirmer leur attachement aux actions du réseau de la mission locale, à la nécessité d'un accompagnement spécifique pour les jeunes les plus éloignés de l'emploi et de permettre à ces structures de rester un service public autonome de l'inclusion de tous les jeunes.

Ils soutiennent la décision du Conseil d'administration de la Mission locale Sud Deux-Sèvres de ne pas s'engager dans une expérimentation de fusion.

En revanche, ils sont tout à fait favorables à un renforcement du partenariat avec Pôle emploi dans l'intérêt des jeunes et des entreprises.

**LE CONSEIL
ADOPTE**

Pour :	42
Contre :	0
Abstention :	1
Non participé :	0
Excusé :	2

Le Maire de Niort

Signé

Jérôme BALOGÉ